ART. 8 N° CD1791

## ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2274)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CD1791

présenté par Mme Kerbarh, rapporteure

## **ARTICLE 8**

À la première phrase de l'alinéa 78, après le mot :
« critères »,
insérer les mots :
« d'attribution ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.